

Les métiers d'autrefois

Puisatier

Depuis toujours, le problème de l'eau s'est posé pour la survie de l'homme. Se posait d'abord la question de « où creuser ? ». On faisait alors appel à un sourcier qui avec un bois de coudrier en Y ou un pendule ou d'autres moyens, trouvait la nappe ou la source. Il pouvait même estimer sa profondeur approximative ...

C'est alors qu'intervenait le puisatier. Et pour creuser un puits, il fallait au moins être à 2 personnes, l'un qui descendait en creusant, et l'autre qui remontait la terre et gravats dans des seaux, souvent à l'aide d'une « chèvre à treuil ». Le puits était assez large pour permettre à un homme d'y travailler (0,80 à 1 mètre). Et on creusait ainsi jusqu'à l'eau. Cela pouvait être d'une profondeur très variable (quelques mètres comme plusieurs dizaines). On y trouvait bien souvent des obstacles divers (rochers, terre sableuse instable, ...) d'où la difficulté et la dangerosité du travail ! Il fallait bien des fois soutenir les parois de terre pour éviter l'éboulement car le mur de soutènement intérieur en pierres maçonnées, n'était construit qu'en finalité. On sécurisait ainsi la structure en assurant sa pérennité. Un dallage de pierres plates était installé au fond.

Au cours du vingtième siècle, des buses circulaires en béton armé d'1 mètre de diamètre et 1 mètre de hauteur, ont remplacé les murs intérieurs de pierres. On descendait alors ces buses les unes sur les autres au fur et à mesure que l'on creusait et évacuait la terre, sécurisant efficacement la tâche du puisatier.

Le puits était souvent circulaire, entouré la plupart du temps d'une margelle, voire même d'une construction élevée solide avec un toit.

Venait ensuite l'installation du système de puisage :

- soit une simple corde avec le seau
- soit la corde avec une poulie
- soit le cylindre de bois horizontal sur lequel on enroule la corde ou chaîne avec la manivelle
- soit une mécanique avec chaîne à godets en caoutchouc dans une gaine, plus complexe.



Aujourd'hui, on ne creuse plus des puits de cette façon, mais avec de gros engins mécanisés thermiques et hydrauliques qui traversent les différentes couches de terrain avec une tête foreuse (trépan) en carbure de tungstène. Ce sont principalement des puits artésiens de petit diamètre (20 à 35 cm), busés de longs tuyaux PVC et pouvant descendre à plusieurs centaines de mètres.

Comme personne blaisonnaise ayant exercé ce métier de foreur - puisatier dernièrement, on peut citer Jean Marie Renault (1950) originaire du Haut-Cheman et installé dans la région de Mazé jusqu'en 2005. Pour de tels forages, on fait appel maintenant à de grosses entreprises spécialisées. De plus, la loi sur l'eau de 2006, oblige à déclarer en mairie et à l'Agence de l'eau tout forage réalisé, et équipé d'un compteur ; une redevance existe sur tout prélèvement d'eau à usage non domestique (irrigation).

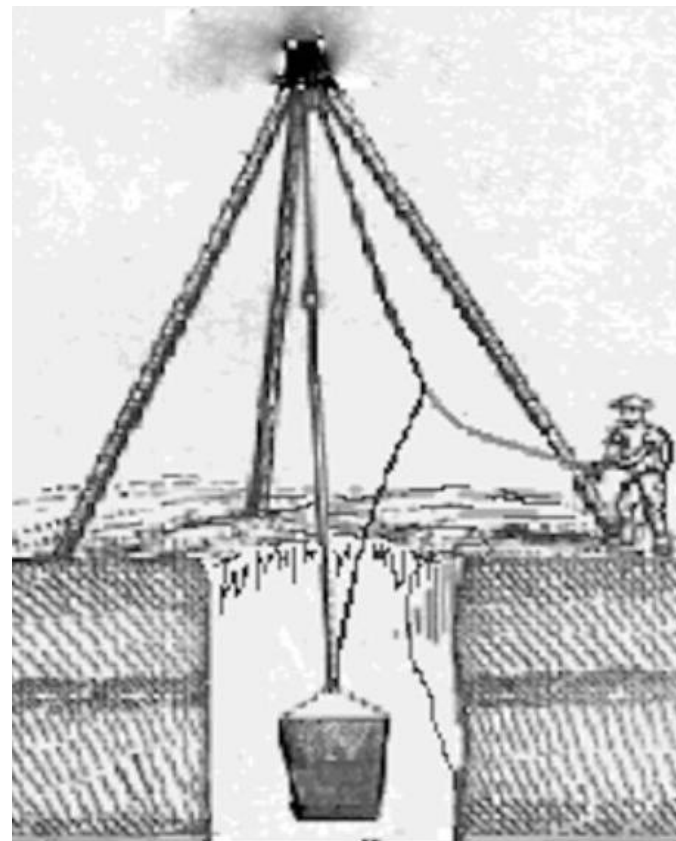
Comme puisatier ayant travaillé selon l'ancien système, on a mémoire d'entendre nos parents et grands parents parler d'un certain « Grand Michel », qui aurait creusé entr'autres le puits busé de la Grand'Maison en 1949-50, jusqu'à 7 à 8 mètres de profondeur. Il pourrait s'agir de Michel Chalumeau, habitant les Granges de Gohier à cette époque.

Il faut reconnaître que ce métier à l'ancienne méthode s'avérait très pénible et surtout très dangereux !!

M. L.



La mort du puisatier tableau d'Emile Sacré, 1881



Le **S**ablier
(Association loi 1901)

**Histoire et valorisation du patrimoine
de Blaison – St-Sulpice**

courriel : contact.sablier@gmail.com

site internet : www.le-sablier.net

tél : 07 67 07 54 52